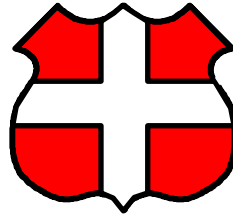


# Union Artistique des Cheminots Savoyards

Association d'éducation populaire agréée par le Gouvernement sous le n°73.14 (arrêté du 24 juillet 1958)  
Mise à jour le 19 avril 2001 n°0732004675 – JO n° 7 du 14 février 2004

-----  
Adhérente à :

l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français  
la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français  
Siège social : UACS, 282, chemin du Biollay - 73000 Chambéry



Arts et traditions populaires « La Savoie »  
Musique celtique « Bagad Soniou Menez »  
Bandas et musette « Les Copains d'accord »  
Danse de salon  
Informatique  
Loisirs créatifs Point de croix  
Œnologie  
Peinture  
Théâtre « La Comédie des Rails »  
Vitrail d'art, fusing

## Le Président

**Patrick TISSIER**  
479 Bd Massenet  
73000 Chambéry  
Portable : 06 19 73 35 20

M. le Président Général  
de l'UAICF

Chambéry, le 7 septembre 2011

Monsieur le Président Général,

Par lettre ouverte, vous vous adressez à moi, ainsi qu'à l'ensemble des instances liées, de près ou de loin, au comité UAICF Sud-Est. Je mesure la gravité de cette action et je souhaite réagir à ses motivations.

Je suis membre de l'UAICF depuis 1976, j'assume la présidence de l'association de Chambéry depuis 1985 et, comme vous le savez, je suis élu au Conseil d'Administration du Comité Sud-Est depuis plusieurs années. J'assiste à la plupart des réunions et assemblées auxquelles je suis convié. À ces différents titres, je pense avoir une vision claire du fonctionnement du comité et de l'attachement viscéral à l'UAICF des personnes que j'ai pu côtoyer. C'est pourquoi la première phrase de votre lettre ouverte me consterne car elle amène son lecteur à localiser le conflit sur un terrain qui n'est pas le bon : le comité sud-est n'est pas en désaccord profond avec l'institution UAICF, bien au contraire.

Depuis plusieurs années, des tensions sont palpables. Quel qu'en soit le niveau, elles restent préjudiciables si on tente de les conduire sur un terrain qui n'est pas le leur. Bien sûr, il a pu y avoir quelques maladresses de forme ou de paroles dans certaines actions, passées ou présentes et de quelque côté que ce soit, mais il ne faut jamais oublier que l'on parle de bénévoles attachés profondément à la vie associative. Un responsable d'association n'est pas un juriste professionnel, n'est pas un expert comptable, n'est pas un académicien du Larousse ou un dialecticien confirmé ; c'est d'abord un homme au sens large, avec ses forces et ses faiblesses et, avant tout, avec un cœur fait pour donner sans attendre de retour. Amener des divergences de vues sur un terrain autre que celui qu'il ne devrait jamais quitter ne peut grandir personne et nuira toujours à l'institution UAICF.

Nul responsable d'association, UAICF ou autre, ne peut se targuer de perfection. Si l'on veut passer au crible toutes ses actions, chaque responsable, même au plus haut niveau, est coupable ! Coupable de maladresse, d'omission, d'ignorance, coupable d'essayer de faire de son mieux, mais avec ses seuls moyens. Je suis certain de faire partie de ces coupables !

Une question me ronge : Est-ce charitable de constater une erreur dans le fonctionnement d'une assemblée, de laisser faire en « pensant » et, ensuite, de déchaîner les passions et les sanctions ? Un seul petit mot glissé discrètement et amicalement au creux de l'oreille aurait pu rapidement tout régler... à moins que...

Le comité sud-est bouge, le comité sud-est propose mais toujours dans le seul but d'avancer, et je comprends que cela puisse déranger. Quand on veut continuer à ronronner dans son petit cocon, on peut dire amen à tout ; ça ne provoque pas de vague mais ça ne fait surtout pas progresser, bien au contraire. On ne réagit viscéralement que lorsqu'on est attaché à ce que l'on fait, à ce que l'on représente et que l'on aime, et que l'on souhaite la pérennité de ses affections. Le comité sud-est fait partie de l'UAICF et l'UAICF a besoin du comité sud-est et de ses associations liées.

Depuis M. Dord, j'ai rencontré tous les Présidents du comité et j'ai trouvé en eux des valeurs qu'il serait indécent de leur nier. Leur implication et leur disponibilité sont quotidiennes, parfois aux dépens de leur vie de famille. Tous étaient et sont des hommes de convictions dont l'Union peut et doit être fière.

Il est réducteur de ramener l'origine des tensions à la dernière « affaire du secrétariat ». Le mal est plus ancien et est devenu plus profond. J'assiste régulièrement aux conseils d'administration du comité et je sais que son Président actuel s'est donné pour mission de détendre les relations avec l'Union, mais il faut que les deux parties aillent dans le même sens pour réussir.

Nous ne pouvons pas continuer ainsi. Il est grand temps d'avoir la sagesse de se mettre autour d'une table et de se parler. Nous ne sommes pas dans une salle de classe avec ses bons et ses mauvais élèves, et le maître qui distribue bons points et punitions. Une association culturelle mérite mieux que cela.

Je ne suis qu'un adhérent de l'UAICF, avec quelques responsabilités, mais surtout avec un attachement profond à notre association. Je ne me permettrais pas de donner quelque conseil que ce soit à son Président Général, mais j'ai voulu exprimer par ces quelques mots un ressenti que je sais partagé.

J'ai la faiblesse d'espérer que la sagesse et le dialogue l'emporteront et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Général, mes cordiales salutations.

Le Président de l'UAICF Chambéry

Patrick Tissier